

AUTOMOBILE-CLUB DU PERIGORD



Ancien Véloce Club - Ancien Automobile Club de la Dordogne
Depuis 1896

14, rue du Président Wilson 24000 PERIGUEUX
E-mail : automobileclub.perigord@gmail.com



A l'issue de sa dernière Assemblée Générale, et conformément à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration de l'ACP et son Bureau ont décidé de nommer en qualité de Membres d'Honneur de l'Automobile-Club du Périgord tous les clubs de véhicules d'époque de la Dordogne affiliés à la FFVE.

Les Membres d'Honneur de l'ACP sont ceux qui ont rendu des services signalés à l'association ou à la cause de l'automobile ou du tourisme.

Ainsi nous avons le plaisir de faire Membre d'Honneur de l'Automobile-Club du Périgord :

TRIUMPH CLUB DE FRANCE

pour cause rendu au développement de l'utilisation et la conservation des véhicules d'époque, d'en promouvoir l'image et la culture, de soutenir le tourisme en automobile et la gastronomie Périgourdine par les manifestations que vous organisez.

Les membres d'honneur sont dispensés de cotisation ; ils ont droit à tous les avantages procurés par l'Association, mais ne peuvent pas voter dans les différentes Assemblées, Comités et Commissions, ce droit étant réservé aux membres actifs à jour de leur cotisation.

Vous trouverez avec ce courrier votre carte de Membre d'Honneur n°**24-009**

Bien entendu, vous avez toujours la possibilité de devenir membre actif en présentant votre demande d'admission au président, conformément à l'article 7 des statuts.

ACPéenment

Le Bureau